



DIRECTION GENERALE

DEPARTEMENT TECHNIQUE *STY*

N° 0035/ARSAT/DG/DT/2025

N'Djamena, le 09 DEC 2025

NOTE CIRCULAIRE

A

L'Attention des Directeurs Généraux
des Centres d'Enfûtage de Gaz Butane

Objet : La levée des Subventions sur les Kits de Gaz Butane

Messieurs les Directeurs Généraux,

Conformément à la politique de la restructuration du Secteur du Gaz Butane et compte tenu de l'utilisation suffisante des Kits dans les ménages Tchadiens, la Direction Générale de l'ARSAT vous informe de la levée des Subventions sur les Kits de Gaz à partir du 01 Janvier 2026.

Ainsi, nous vous informons qu'à partir du 01 Janvier 2026, le prix de vente maximal des Kits de gaz de 3 et 6 Kg sur l'ensemble du territoire national est fixé à 29 000 FCFA.

En outre, les mesures suspendant le remplissage des bouteilles neuves demeurent en vigueur.

Comptant sur votre franche collaboration, veuillez recevoir, Messieurs les Directeurs Généraux, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général

HASSAN ADOUM YOUNOUSMI

